



GROUPE SCOLAIRE LA MADONE CAMPUS DES ROSES

Etablissement sous contrat d'association avec l'Etat

9 rue des Roses - 75018 PARIS

Tél. 01 46 07 72 59 - Fax 01 46 07 28 41

Paris, le 16 septembre 2019

Aide régionale à l'équipement

Le lycée Charles de Foucauld est bénéficiaire d'une aide régionale à l'équipement au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Cette aide est destinée à faire face à des situations difficiles et à vous aider pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire.

Elle est attribuée sous conditions de ressources pour les étudiants en MUC 1^{ère} année et NDRC 1^{ère} année selon le barème régional ci-dessous :

Tranche unique	Quotient familial annuel	Montant annuel de l'aide régionale
	≤ 10.140€	136€

Le revenu pris en compte pour le calcul du quotient familial est le revenu fiscal de référence du foyer fiscal figurant sur le dernier avis d'imposition, divisé par le nombre de parts fiscales cf. **l'avis d'imposition 2019 sur le revenu de l'année 2018**.

En cas de non-imposition, le revenu fiscal est celui figurant sur l'avis de non-imposition des services fiscaux.

Démarche à effectuer

Pour solliciter cette aide, vous devez remplir soigneusement le document « Demande d'aide sociale » et le faire parvenir avec une copie de **votre avis d'imposition 2019 sur le revenu de l'année 2018** à Mme de MAGALHAES.

Cette demande doit parvenir **avant le 31/10/2019**. Au-delà de cette date, aucun dossier ne pourra être examiné.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Christine SÉSAME
Économe

Thierry COURRÈGE
Chef d'établissement